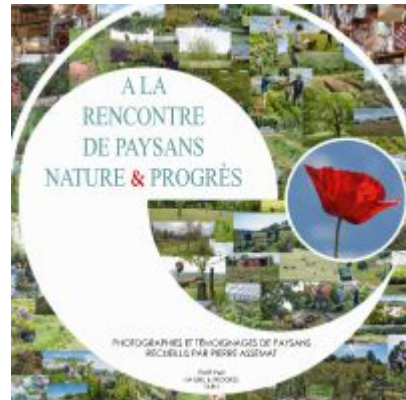


**A retourner à :**  
Association Nature & Progrès Tarn  
823, avenue de la Fédarié  
81600 Brens

Le livre « *A la rencontre de paysans Nature & Progrès* » est le fruit d'une rencontre entre différents adhérents de nature et progrès: photographe, paysans, salariés, artiste ou écrivain.

Passionnés d'agriculture biologique, ils soutiennent celle, exigeante, défendue par nature et progrès.

Ce sont 30 reportages qui ont été effectués chez des producteurs sous mention Nature et Progrès, éleveurs, vignerons, maraîchers, boulangers, brasseurs, transformateurs en conserve, en cosmétique, en sirops... Ce livre fait un point sur ce qu'est l'association Nature et Progrès aujourd'hui, nos réflexions, nos actions, notre identité. Il est alors question de souveraineté alimentaire, accès à la terre, de biodiversité, pratiques agricoles, de savoir-faire, d'expérimentation, d'échange ...etc.



*Photographies et témoignages de paysans recueillis par Pierre Assemat, textes rédigés par un collectif d'adhérents, préface de Silvia Pérez-Vitoria*

*Livre 120pages format 240 x 220 mm, impression couleur sur papier satiné couché et recyclé 170gr  
Couverture rigide en 4 volets - dos relié collé/broché*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Adresse mail : \_\_\_\_\_ Tel. : \_\_\_\_\_

Référence	Titre	Quant.	Prix unit.	Montant
9782956074601	« A La rencontre de Paysans Nature & Progrès »		14,00 €	
FRAIS DE PORT (SI EXPEDITION)	Tarif valable pour 1 ou 2 livres (lettre)		6,60 €	
FRAIS DE PORT (SI EXPEDITION)	Tarif valable pour 3 ou 4 ou 5 livres (colis) Au-delà de 5 livres nous consulter pour un devis		15,00 €	
Total				

Règlement par chèque de : \_\_\_\_\_ € à l'ordre de « Nature & Progrès Tarn »

Par virement bancaire RIB NPTarn : 10278 02240 00080594545 47 CCM GAILLAC  
IBAN NPTarn : FR76 1027 8022 4000 0805 9454 547 BIC : CMCIFR2

Règlement obligatoire à la commande par chèque, libellé au nom de « Nature & Progrès Tarn », ou par virement bancaire.  
La commande sera validée une fois le virement réceptionné. Le signataire doit être l'émetteur du bon de commande.